



Commune de Wemmel Ordre du jour du Conseil Communal

jeudi 30 juin 2011 à 19h30

www.wemmel.be

Salle du Conseil - Maison communale
2^{de} étage
avenue du Dr. H. Follet 28
1780 Wemmel

Application de l'article 252 du Décret communal

SEANCE PUBLIQUE

1. Modification budgétaire nr. 1 et 2.
2. Taxe sur les immeubles à l'abandon et insalubres.
3. Approbation du compte annuel 2009.
4. Compte Fabrique d'église St.-Servais - exercice 2010.
5. Compte Fabrique d'église St.-Englebert - exercice 2010.
6. Correction de la décision du Conseil communal du 31/03/2011 concernant le budget et le plan pluriannuel du CPAS.
7. Mission d'architecture - Extension du réfectoire de l'école primaire francophone. Approbation des dépenses supplémentaires.
8. Placement de clôtures et portails au domaine scolaire.
Approbation du cahier des charges et modalités d'adjudication.
9. Fourniture et installation de caveaux et de tombes au cimetière communal.
Approbation du cahier des charges et modalités d'adjudication.
10. Modification du règlement complémentaire de roulage : aménagement d'un passage pour piéton au Rassel à la hauteur de la rue H. Verriest.
11. Approbation de la convention avec la Ville de Bruxelles concernant l'application du marquage routier chaussée Romaine.
12. Modification du règlement complémentaire de roulage : adaptation de la circulation chaussée Romaine.
13. FGBS - Ratification : attribution de soutien à la direction (TIVOLI) : 12 heures à charge du budget de fonctionnement de la commune.
14. FGBS - Ratification de la nomination d'une institutrice à raison de 12/24 heures par semaine - récupération via le budget de fonctionnement (TIVOLI).
15. FGBS - Ratification de la nomination temporaire d'un professeur de néerlandais - 3/24 leçons à charge du budget de fonctionnement de la commune.
16. FGBS - Approbation de la nomination temporaire d'une puéricultrice - 08/32 heures à charge du budget de fonctionnement de la commune.

17. FGBS - Adaptation du règlement de travail pour les membres du personnel de l'école communale francophone.
18. NGBS - Adaptation du règlement de travail pour les membres du personnel de l'école communale néerlandophone.
19. NGBS - Activités quotidiennes extra-muros - année scolaire 2011-2012.
20. NGBS - 12 heures à charge de la commune - attribution de soutien à la direction (TIVOLI)
21. NGBS - Initiation des enfants par les professeurs aux activités sportives de la Fondation flamande pour la promotion du sport à l'école le mercredi après-midi - année scolaire 2011-2012
22. Approbation de la convention de coordination entre la commune et le Campus Wemmel concernant l'utilisation de la piscine pour la natation scolaire, le dimanche, l'aquagym (CPAS) et la natation pendant les vacances.
23. Avantages sociaux en matière d'enseignement - Approbation de la convention entre la commune et l'école primaire libre Saint-Joseph dans le cadre du décret concernant l'enseignement complémentaire au niveau local du 30 novembre 2007.
24. Avantages sociaux en matière d'enseignement - Approbation de la convention entre la commune et l'école primaire libre Mater Dei dans le cadre du décret concernant l'enseignement complémentaire au niveau local du 30 novembre 2007.
25. Approbation du règlement concernant l'octroi du titre de citoyen honoraire
26. Octroi du titre de citoyen honoraire - Mr. J. Verminnen
27. Octroi du titre de citoyen honoraire - Mr. E. Lederhandler
28. Octroi du titre de citoyen honoraire - Mme. Liliane Couck
29. Octroi du titre de citoyen honoraire - Mme. Van Palm Nicole
30. Octroi du titre de citoyen honoraire - Mr. Verbraeken Hugo
31. Octroi du titre de citoyen honoraire - Mme. Anne Teresa De Keersmaeker
32. Rupture de consensus: proposition de spectacle Bert Kruismans "La Flandre pour les nuls"
33. Vacance d'un poste d'agent contractuel chef de service pour les affaires internes (A1a-A3a)
34. Adaptation du statut juridique du personnel

SEANCE A HUIS CLOS

35. Nomination du secrétaire communal
36. Procédure de sélection pour le poste de secrétaire communal - réserve de recrutement

Wemmel, le 17 juin 2011

Par ordonnance :

Le Secrétaire, ff
(g) Mme K. DE TAEYE

Le Président
(g) B. CARPRIAU